

EPE - Algérie Télécom - SPA
Direction Opérationnelle des Télécommunications d'ADRAR
Adresse : Cité administrative route nationale de REGGANE N°06 - ADRAR

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE
CAPACITES MINIMALES
N°18/AT/DOT01/SDFS/DAL/ACHAT/2023**

Un Avis d'Appel d'Offres national ouvert avec exigence de capacités minimales est lancé pour :
RATTACHEMENT EN FO ATM SAGUIA - BRANCHEMENT TALMINE :

N° Lots	Désignation (Localité/Tronçon)	Distance (Km)
01	RATTACHEMENT EN FO ATM SAGUIA - BRANCHEMENT TALMINE	67,83

Pour les paliers 01 et 02, l'attribution du marché se fera pour un (01) ou deux (02) lots par soumissionnaire, comme indiqué dans le système d'évaluation prévu dans le présent cahier des charges.

Pour le palier 03, il ne sera attribué qu'un (01) seul lot par soumissionnaire comme indiqué dans le système d'évaluation prévu dans le présent cahier des charges.

Toute offre présentée pour un lot particulier doit couvrir l'ensemble des tâches et fournitures exigées pour ce lot.

Les offres portant seulement une partie du lot ne seront pas acceptées.

NB : Pour les paliers 01 et 02, l'établissement du contrat se fera par lot.

ELIGIBILITE DES CANDIDATS :

La participation au présent appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales est destinée uniquement aux entreprises dont l'activité est ressource en eau (hydraulique), voirie et réseaux divers (VRD) et/ou les travaux publics selon les paliers suivants :

Palier 01 : Pour les lots dont la distance est inférieure ou égale à 10 Km :

- Les entreprises ayant la qualification une (01) ;
- Les entreprises nouvellement créées durant l'année de l'appel d'offres quelles que soient leurs qualifications ;
- Les entreprises issues des dispositifs de ANADE, CNAC, en cours de bénéfice d'avantages conférés par ces dispositifs quelles que soient leurs qualifications.

Palier 02 : Pour les lots supérieurs à 10 Km et inférieurs à 50 Km : le soumissionnaire doit justifier d'une qualification et classification professionnelles de catégorie de deux (02) à six (06).

Palier 03 : Pour les lots supérieurs ou égaux à 50 Km : le soumissionnaire doit justifier d'une qualification et classification professionnelles de catégorie sept (07) et plus.

La vérification de la satisfaction du seuil de qualification minimum exigé est déterminée à travers les certificats de qualification et de classification professionnelle.

NB : Les soumissionnaires doivent obligatoirement mettre à la disposition du projet une trancheuse, mini trancheuse, équipement de soufflage et équipement de raccordement. Cette obligation doit être matérialisée par un engagement formulé selon le modèle joint en annexe 22 CPT.

Nonobstant des dispositions de l'article 15 du présent CCAG, les soumissionnaires doivent fournir tous les documents relatifs aux paliers cités ci-dessus, ainsi que la déclaration sur l'honneur de visite des sites telle qu'elle est demandée dans l'article 12 du présent CCAG.

Si plusieurs certificats de qualification dans le domaine des ressources en eau (hydraulique), voirie et réseaux divers (VRD) et/ou les travaux publics sont présentés par les entreprises dans le cadre du groupement, le certificat de qualification la plus élevée sera pris en considération lors de la vérification des dossiers d'éligibilités des offres.

Le soumissionnaire présentant le certificat le plus élevé doit se présenter comme chef de fil du groupement.

Les entreprises intéressées par le présent appel d'offres, peuvent retirer le cahier des charges auprès de la structure contractante d'Algérie Télécom à l'adresse suivante :

Direction Opérationnelle des Télécommunications d'ADRAR
Sous- Direction Fonctions Support - Département Achats et Logistique
Adresse : Cité administrative route nationale de REGGANE N°06 - ADRAR

Contre le paiement, auprès de **la banque BNA Agence ADRAR, d'un montant de cinq mille dinars algériens (5000 DA)** non remboursable, représentant les frais de documentation et de reprographie par versement au compte bancaire : Compte en dinars N° **001002500300000135 clé 43**

Le cahier des charges doit être retiré par le candidat ou son représentant désigné à cet effet.

Dans le cas d'un groupement momentané d'entreprises, constitué avant le retrait du cahier des charges, ce dernier doit être retiré par le mandataire chef de file, ou par l'un des membres du groupement.

Présentation des offres :

- **Le dossier administratif** comprend un (01) **original (format papier) plus le dossier en format électronique** inséré dans une enveloppe portant l'indication sur la référence et l'objet de l'appel d'offres et la mention dossier administratif
- **L'offre technique** comprend un (01) **original (format papier) plus l'offre en format électronique** insérée dans une enveloppe portant l'indication sur la référence et l'objet de l'appel d'offres et la mention offre technique
- **L'offre financière** comprend un (01) **original (format papier) plus l'offre en format électronique** inséré dans une enveloppe portant l'indication sur la référence et l'objet de l'appel d'offres et la mention offre financière

Ces trois 03 enveloppes seront insérées dans une autre enveloppe externe fermée et anonyme, comportant les mentions suivantes :

Avis d'Appel d'Offres National Ouvert Avec Exigence de Capacités Minimales
N°18/AT/DOT01/DAL/ACHAT/2023
RATTACHEMENT EN FO ATM SAGUIA - BRANCHEMENT TALMINE
ADRESSE : Direction Opérationnelle des Télécommunications ADRAR
Adresse : Cité administrative route nationale de REGGANE N°06 - ADRAR
« À n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres »

Les offres doivent être déposées à l'adresse suivante :

Direction Opérationnelle des Télécommunications d'ADRAR
Département Achats et Logistique
Service des Achats

Adresse : Adresse : Cité administrative route nationale de REGGANE N°06 - ADRAR
TEL : 049 36 22 44

Le soumissionnaire doit obligatoirement fournir l'ensemble des pièces citées dans le cahier des charges sous peine de rejet.

La date limite de dépôt des offres est fixée à **quinze (15) jours** de **08h00 à 13h00** à partir de la première date de parution du présent avis dans la presse nationale et sur le site web : safqatic.dz. Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.

Les soumissions qui parviennent après la date limite de dépôt des plis ne seront pas prises en considération.

Les soumissionnaires sont conviés à assister à l'ouverture des plis des offres techniques et financières, qui aura lieu en séance publique, le même jour correspondant à la date limite du dépôt des plis à **13h00 mn** à l'adresse précitée.

Les candidats restent tenus par leurs offres pendant une période de **cent quatre-vingts (180) jours** à compter de la date limite de dépôt des plis.